

# ***LE CORPS ET SES REPRÉSENTATIONS***

## **APPORTS DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN LATIN ET EN GREC**

Stage de Réactualisation des Connaissances organisé par l'AGAP  
Jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2008  
M.M.S.H., Aix-en-Provence.

Compte rendu par Jean-Loup MARTIN  
Professeur de Lettres Classiques au Collège du Mont d'Or à Manosque

**Second jour : Vendredi 18 janvier 2008, salle Georges Duby  
(d'après les notes de Christine Mauger, Mireille Turreau et Jean-Loup Martin)**

## **VI**

### **LE CORPS SIGNIFIANT : LA PHYSIOGNOMONIE ARISTOTÉLICIEENNE**

par **Didier PRALON**

**Professeur de Langue et Littérature grecques, Aix-Marseille I**

La physiognomonie, pseudo-science qui a encore ses adeptes, commence avec Aristote. Mais les *Physiognomonica* sont écrits dans un grec scolaire et maladroit : ils ne sont pas l'œuvre d'Aristote. Il n'y en a pas eu de traduction française depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

Un phénomène d'intuition métaphorique (cf. les « épithètes homériques » : traiter quelqu'un de « tête de cochon », de « face de chien » ...) s'érige en typologie, en utilisant notamment, par anthropomorphisme, les animaux fabuleux de la mythologie : une femme énigmatique sera une « sphynges », une femme séductrice sera une « sirène ». Il y a un « confusionnisme » intuitif entre homme et animal. Cf. Simonide (ou plutôt Sémonide) d'Amorgos (VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), auteur d'un poème sur les femmes, où tout ramène à des animaux : chien, porc, renard ...

Parmi ceux qui ont précédé Aristote, ou plutôt le « pseudo-Aristote », on peut citer le portrait de Socrate (cf. Diogène Laërce. *Note* : Ne lisez pas Diogène Laërce dans la collection de poche GF : il y a un contresens par phrase !). Un Oriental nommé Zopyros, regardant un portrait de Socrate, y voit un vicieux et un criminel (Cicéron, *De fato*, 10).

Si le *Traité de physiognomonie* n'est pas d'Aristote, il appartient bien à son école : l'encyclopédisme d'Aristote manifeste une volonté de classification, de typologisation généralisées. Aristote a fait des enquêtes sur les animaux, les plantes, la société, etc. : l'aristotélisme s'occupe de tout ! Théophraste, dans ses *Caractères*, fait référence, explicitement ou implicitement, à la physiognomonie.

La physiognomonie, c'est la volonté de caractériser la nature de quelqu'un par la connaissance que l'on a de son apparence, qu'elle soit physique ou comportementale (cf. la « caractérologie » de Gaston Berger, père du regretté Maurice Béjart, qui classe les hommes

selon huit caractères : « colérique », « passionné », « nerveux », « sentimental », « sanguin », « flegmatiques », « amorphe », « apathique ». Elle s'intéresse non seulement au visage, mais aussi au corps tout entier.

Dans les *Physiognomonica*, il y a trop d'anachronismes (notamment de langue) pour que l'auteur puisse être Aristote. Ce texte date-t-il du IV<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle ? Ou bien y a-t-il eu des insertions ultérieures ? Toutefois ce texte se situe bien dans la mouvance du Lycée en train de se constituer avec les successeurs immédiats d'Aristote. (Théophraste d'Erèse, Straton de Lampsaque et leurs successeurs).

Les *Physiognomonica* eurent une grande postérité : au Moyen Âge, on en trouve des traces aussi bien en Orient qu'en Occident. Les peintres de la Renaissance italienne, Léonard de Vinci, Michel-Ange et les autres, lisaient des traités de physiognomonie, notamment les textes de Giambattista Della Porta (*Physiognomonia humana*, 1586), dans lequel tous les peintres ont appris à peindre. Citons aussi De la Chambre<sup>1</sup>, le médecin « moliéresque » qui a « soigné » Louis XIV ; Lavater<sup>2</sup>, Suisse de Zurich, pasteur, fils de médecin, qui a tant plu à Balzac, George Sand, Eugène Sue ; il a été traduit sous Louis-Philippe, avec de nombreuses planches.

Le traité du pseudo-Aristote comprend deux parties hétérogènes. Il s'agit sans doute en réalité de deux traités différents réunis en un seul. Ces deux parties sont-elles du même auteur ? Si oui, pourquoi donc aurait-il écrit deux versions si proches ? Il s'agit plutôt, sans doute, de deux variantes d'un même traité, juxtaposées l'une à l'autre. Dans ces deux textes, on trouve d'abord un exposé des principes de méthode, puis un exposé des parties du corps, puis un exposé des analogies. « Caractère » se dit ἦθος ou κρᾶσις.

L'exposé est fondé sur l'apparence physique et sur une analyse des conduites. C'est une méthode empirique qui met en rapport le physique et le mental et considère par principe que rien n'est insignifiant. Il faut faire une « lecture » des façons de faire (κινήσεις) pour les interpréter. Chez Aristote, il y a cinq formes de κίνησις (action de se mouvoir, mouvement, changements, révolution ...) : 1) la naissance, 2) la mort, 3) l'altération (asphyxie, pâleur ...), 4) le fait de grandir ou de rapetisser, 5) le déplacement. Chacune de ces formes peut donner lieu à des interprétations.

Pour Aristote, la φύσις est ce qui nous constitue en tant que tels. La ψυχή est ce qui fait que nous vivons (L'âme n'est pas immortelle). La διάνοια est le mental. Psychique et mental ne sont pas synonymes. Quand on interprète les σημεῖα, on interprète ensemble ψυχή et σῶμα.

### Traduction du début des ΦΥΣΙΟΓΝΩΜΟΝΙΚΑ, 805a-807a30

**805a** «Que les dispositions mentales se conforment aux attitudes corporelles et n'existent pas en elles-mêmes sans être affectées par les variations du corps ».

Cela apparaît tout à fait évident dans les situations d'ivresse et dans celles d'infirmité : les 5 dispositions mentales apparaissent fortement altérées par ce qui affecte le corps. Et à l'inverse, le corps apparaît manifestement affecté aussi par ce qui affecte l'âme dans les situations d'amour, de peur et d'affliction, de plaisir. De plus, chez les êtres naturels surtout, 10 on peut voir que l'âme et le corps sont si naturellement associés qu'ils produisent l'un sur

<sup>1</sup> Note de Jean-Loup Martin : Martin Cureau de la Chambre (1594-1675), écrivain, membre de l'Académie Française dès sa fondation, médecin de Louis XIII et de Louis XIV. Principaux ouvrages : *Les Caractères des Passions* (1640-1662), *L'Art de connaître les hommes* (1659-1667).

<sup>2</sup> Jean-Gaspard Lavater (1741-1801), écrivain suisse protestant, a écrit notamment : *Fragments physiognomoniques* (1772-1775).

l'autre la plupart des affects. Jamais en effet n'a existé aucun animal tel qu'il ait eu l'aspect d'un animal précis et la disposition mentale d'un autre, mais toujours il a eu le corps et l'âme du même <animal>, de sorte que nécessairement telle disposition mentale se **15** conforme à tel corps précis. De plus, ceux qui ont quelque compétence concernant chacun des animaux différents peuvent les étudier à partir de l'idée qu'ils en ont, les spécialistes du cheval en ce qui concerne les chevaux, les maîtres de chiens en ce qui concerne les chiens. Et si cela était vrai (et c'est toujours vrai), il serait possible de pratiquer la physiognomonie. Les physiognomonistes qui nous ont précédés ont **20** entrepris de pratiquer la physiognomonie de trois manières, chacun d'une manière :

1. Les uns fondent leur physiognomonie sur les genres des animaux, posant pour chaque genre un aspect spécifique d'animal et une disposition mentale. Les autres, sur cette base, supposaient un corps, puis celui qui avait un corps semblable à ce corps <de référence>, et l'âme de même.

2. Certains autres pratiquaient cela, mais ne fondaient pas leurs conjectures **25** sur tous les animaux mais sur le genre même des hommes, les distinguant peuple par peuple (pour autant qu'ils différaient d'aspect et de caractère, par exemple les Égyptiens, les Thraces, les Scythes. Ils pratiquaient semblablement (pour tous) la sélection des traits signifiants).

3. Certains autres encore se fondaient sur les caractères manifestes (en se demandant) à quelle disposition se conforme chaque caractère, pour celui **30** qui est en colère, pour celui qui a peur, pour celui qui est en état d'excitation sexuelle, pour chacun des autres affects.

Il est possible de pratiquer la physiognomonie de toutes ces manières, mais d'autres encore aussi et de faire la sélection des signes de manières différentes.

**805b1** Ceux qui ne pratiquent la physiognomonie que d'après les caractères sont dans l'erreur, d'abord parce que certains, tout en n'étant pas identiques, ont les mêmes caractères sur leurs visages, par exemple le courageux et l'impudent ont les mêmes traits alors que leurs dispositions mentales les séparent considérablement, deuxièmement parce que, à certains **5** moments, ils n'ont pas les mêmes traits de caractères, mais ceux d'autres sujets ; il arrive parfois à des êtres chagrins de passer la journée agréablement et d'attraper le caractère du débonnaire et, à l'inverse, un débonnaire <parfois> est affligé au point que le caractère qu'il porte sur son visage change. En outre, il est peu de cas où l'on pourrait faire une conjecture en utilisant ce qui est manifeste ("*superficiel*" de Hett dans la traduction Loeb est forcé !).

**10** Ceux qui fondent leur physiognomonie sur les bêtes ne sélectionnent pas correctement les marques distinctives. Car il n'est pas possible, en examinant la forme idéale de chaque animal, de dire que quiconque a un corps semblable à tel ou tel, a aussi l'âme semblable. Car d'abord, pour le dire simplement, personne ne saurait trouver un homme si semblable **15** à une bête, mais seulement ressemblant en quelque chose. En outre, peu nombreux sont les animaux qui ont des signes particuliers mais nombreux sont les signes communs (= ceux qui ont des signes communs) de sorte que quand quelqu'un est semblable non pas par un signe particulier, mais par un signe commun, pourquoi serait-il plutôt plus semblable au lion qu'au cerf. Il est vraisemblable, en effet, que ceux des signes qui sont particuliers signifient quelque chose de particulier et que les signes communs <signifient **20** quelque chose de> commun. Donc ceux des signes qui sont communs ne sauraient nullement être clairs pour celui qui pratique la physiognomonie. Et si quelqu'un sélectionnait les signes particuliers de chacun des animaux, il ne pourrait rendre compte de ce dont ces signes sont signes. Il est vraisemblable en effet <qu'ils sont signes de> l'individu particulier et on ne saurait admettre, dans l'ordre au moins de la disposition mentale, qu'un animal examiné **25** dans la physiognomonie soit <le signe> particulier de quelque chose. Car ni le lion n'est le seul animal courageux (il y en a beaucoup d'autres qui le sont aussi) ni le lièvre n'est <le seul animal> couard (il y en a dix mille autres aussi).

Si donc, ni quand on sélectionne les signes communs, ni quand on sélectionne les signes particuliers n'apparaît quelque chose de clair, il pourrait ne pas être possible

d'examiner les animaux un par un, mais il faut faire la sélection des hommes qui sont affectés du même **30** état, par exemple si l'on étudie les signes d'un être courageux, il faut examiner, en unifiant, ceux des animaux qui sont courageux, quels affects ont-ils tous ? alors que **806a1** cela n'arrive à aucun des autres animaux. Car si quelqu'un sélectionnait, parce que tels sont les signes de courage chez les animaux choisis au préalable, de telle manière que non seulement existe parmi les états mentaux un état commun de courage, mais aussi autre chose<sup>3</sup>, dans ces conditions on ne pourrait décider si les signes sont signes de courage ou de l'autre chose.

**5** Mais il faut faire la sélection à partir d'un très grand nombre d'animaux, et d'animaux qui, dans leur disposition mentale, n'ont d'autre affect que celui dont on examine les signes. Or, tous ceux des signes qui sont permanents pourraient signifier aussi quelque chose de permanent ; alors que, pour ce qui est de ceux qui adviennent et s'en vont, comment le signe de ce qui ne demeure pas dans la mentalité serait-il véridique ? car si quelqu'un supposait **10** permanent un signe qui advient et s'en va, il serait possible que ce signe soit véridique, mais il ne serait pas pertinent, puisqu'il n'accompagnerait pas toujours l'action. Et tous les états qui, se produisant dans l'âme, ne changent en rien les signes qui sont dans le corps, ceux-là même dont se sert le physiognomoniste, de tels états ne sauraient être identifiés par la **15** technique (physiognomonique), par exemple ce qui se rapporte aux opinions et aux savoirs ne permet pas d'identifier un médecin ou un cithariste. Car celui qui n'apprend que ce qui est objet d'apprentissage n'altère aucun des signes dont se sert le physiognomoniste..

**20** Il faut donc définir sur quels objets porte la physiognomonie, puisqu'elle ne porte pas sur tout ; et aussi d'où elle tire chaque signe, et immédiatement ensuite, montrer en détail chaque propriété relative aux plus manifestes. Donc la physiognomonie porte, comme son nom le dit, sur tous les états naturels parmi les états mentaux, et sur tous ceux qui, parmi les caractères acquis, provoquent quand ils se présentent, un déplacement (voire une disparition) des signes étudiés dans la **25** physiognomonie. Quels ils sont ? ce sera montré plus tard. De quels genres de choses sont tirés les signes ? je vais le dire maintenant. Les voici tous : on fait de la physiognomonie à partir des variations, des formes (*ἐκ τῶν σχημάτων*) et des couleurs ; des caractères qui se manifestent sur le **30** visage, des poils et de l'absence de poils (*λεῖος* "sans poils" est opposé à *δασύς* en Hippocrate 1090g. Cf. A. Bailly s.v. *λεῖος* IV, 3), de la voix et de la chair, des parties du corps. Globalement voilà ce que disent les physiognomonistes sur tous les genres de choses dans lesquelles sont les signes.

**35** Si un tel n'était pas clair ou pas bien signifiant, ce qui a été dit aurait suffi. Mais en réalité il vaut mieux traiter de tout en détail, expliquer plus précisément ce qui apparaît à l'évidence dans les **805b** objets de la physiognomonie, en disant les signes, quels ils sont en détail, à quoi ils se rapportent, ce qui n'a pas été montré dans ce qui a été dit précédemment.

Les couleurs montrent, quand elles sont vives, un état de chaleur et une complexion sanguine ; quand elles sont roses, une **5** bonne constitution naturelle (*εὐφυΐαν*), quand cette couleur advient sur une peau lisse.

Pour le poil, ceux qui sont mous montrent la couardise ; ceux qui sont durs, le courage ; ce signe est tiré de tous les animaux. Sont en effet très couards le cerf, le lièvre, les moutons et ils ont le poil très mou. Sont très courageux le lion, le **10** porc sauvage et ils portent une toison très dure. Il est possible aussi d'observer la même chose chez les oiseaux. Globalement, en effet, tous ceux qui ont la plume dure sont courageux, ceux qui l'ont molle

---

<sup>3</sup> La phrase grecque est alambiquée. Elle signifie que, si on sélectionne des signes de courage chez des animaux eux-mêmes préalablement sélectionnés dans des conditions telles que se révèle (*uparkhein*) un état mental commun de courage, mais aussi autre chose (difficilement identifiable), alors on ne peut pas savoir si les signes sont ceux du courage ou de l'autre chose. Autrement dit, la procédure de double sélection est inefficace. *Outôs de* introduit l'apodose, *de* étant apodotique. L'explication de Madame Sabine Vogt (*ad loc.*) reste très confuse.

sont couards et, dans le détail, il est possible d'observer la même chose chez les cailles (*peut-être les poules, qui n'ont pas de nom spécifique en grec*) et chez les coqs.

Et semblablement la même chose se rencontre dans le cas des groupes humains **15** ; car ceux qui habitent au nord sont courageux et ont des poils durs, tandis que (ceux qui habitent) au sud sont couards et ont une pilosité molle. L'abondance de poils autour du ventre signale la loquacité. Ceci a quelque rapport à l'espèce des oiseaux. Particulièrement l'oiseau **20** a et l'abondance du <duvet> autour du ventre, et la loquacité de ce qui lui passe par l'esprit. La chair dure et bien constituée par nature signale quelque être insensible, la chair lisse signale quelqu'un de délicat et peu sûr, si cela n'arrive pas dans le cas d'un corps vigoureux et doté d'extrémités fortes.

**25** Les mouvements nonchalants signalent un mental mou ; les mouvements vifs, un mental fervent. Dans le cas de la voix, celle qui est grave et ferme signale quelqu'un de courageux, celle qui est aiguë et faible signale quelqu'un de couard.

Les attitudes (*σχήματα*) et les états (*παθήματα*) qui apparaissent sur les visages se **30** comprennent en fonction de leurs similitudes avec l'affect : quand quelqu'un éprouve quelque chose, il devient tel que s'il détenait cette chose : quand quelqu'un est en colère, le signe du même genre d'affect est celui de la colère.

Le mâle est plus grand et plus fort que la femelle et les extrémités de son corps sont plus fortes, plus luisantes, mieux constituées et meilleures dans l'ordre de toutes les qualités d'excellence. Sont plus convaincants que les **35** signes qui s'appliquent aux parties du corps ceux que l'on appréhende dans les caractères tels qu'ils se manifestent et ceux <que l'on appréhende> dans les mouvements et les attitudes. **807a1** Généralement se fier à un seul des signes est naïf quand on en appréhende plusieurs en concordance à l'endroit d'un individu, on pourrait déjà avec vraisemblance (*κατὰ τὸ εἶκος*) supposer que les signes sont véridiques.

Il est une autre manière selon laquelle on pourrait pratiquer la physiognomonie ; **5** personne pourtant ne l'a entreprise. Par exemple, nécessairement l'irascible, celui qui a un caractère chagrin et mesquin est envieux, même s'il n'y a pas de signes <de son caractère> envieux, et, à partir de ces traits antérieurs, il pourrait être possible au physiognomoniste de déceler l'homme envieux (cette façon de faire particulière pourrait être surtout celle du philosophe). Car le fait que puisse **10** exister une nécessité quand certaines données sont présentes, nous supposons (*lire ὑπολαμβάνομεν*) que c'est un trait particulier de la philosophie. C'est ce qui oppose parfois radicalement à ce trait la physiognomonie d'après les affects et (la physiognomonie) d'après les vices<sup>4</sup>.

À propos de la voix, en examinant d'après l'affect, on pourrait penser devoir supposer celle de quelqu'un d'emporté aiguë pour deux raisons. **15** Car celui qui s'irrite et se met en colère, habituellement, tend sa voix et s'exprime sur un ton aigu, alors que celui qui est paisible relâche la tension et s'exprime sur un ton grave. D'autre part, ceux des animaux qui sont courageux ont une voix grave et les couards ont une voix aiguë : le lion, le taureau, le chien qui aboie et ceux des coqs qui ont de l'assurance **20** s'expriment d'une voix grave. Le cerf et le lièvre ont une voix aiguë. Mais mieux vaut peut-être, dans ces cas aussi, ne pas supposer sur la base du ton grave ou aigu de leur voix que l'on est courageux ou couard, mais penser sur la base du fait que la <voix> forte est celle de quelqu'un de courageux et que <la voix> faible **25** ("relâchée") et sans force est celle d'un couard. Il est on ne peut mieux quand les signes ne s'accordent pas mais s'opposent, de ne rien supposer s'il n'y en a pas qualitativement de plus fiables que d'autres et surtout s'ils se rapportent à des espèces et non à des genres complets.

Car ceux-ci (= les signes qui se rapportent aux cas spécifiques) sont mieux adaptés ; car nous ne pratiquons pas la physiognomonie sur le genre complet des hommes mais sur certains (spécimens) à l'intérieur du genre.

<sup>4</sup> Parce qu'ils ne comprennent pas l'opposition entre les affects et les vices, Wachsmuth et Förster corrigent *kai ta kaká* en : *to katà ta zôa*.